

Réf: Dossier N° : 47839

AVIS DE CONSTITUTION

SUCCURSALE « OBERR INTERNATIONAL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE LES OSCARS IMM. SRK
1er ETAGE, 06 BP 6956 ABJ 06

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 Mars 2018, de la société dénomée OBERR INTERNATIONAL, il a été adopté les résolutions suivantes:

1- Création d'une succursale en Côte d'Ivoire au nom de « OBERR INTERNATIONAL ».

Objet: Commerce général, import-export, représentation, prestation de services, construction, réfection et entretien de batiments..commercialisation de produits alimentaires et sacheries

Adresse: ABIDJAN - COCODY ANGRE LES OSCARS IMM. SRK 1er ETAGE, 06 BP 6956 ABJ 06. Deux exemplaires du PV ont été déposés au Greffe du Tribunal du Commerce d'Abidjan sous le n°8110.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09046 du 03/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

